



## Garde d'enfants suite divorce

Par **Kouzou**, le **16/04/2009** à **16:44**

Bonjour,

Mes fils ont 15 ans et 17 ans, je ne les ai pas vu depuis plus d'un mois car selon leur mère , ils ne veulent plus venir en week end chez moi. Elle m'a dit qu'elle allait demander la garde libre, que dois je faire ? Dois je écrire au juge, et si oui lequel ? Non seulement, je ne les vois plus mais je n'ai plus aucune nouvelle d'eux ! cette semaine, ils devaient la passer chez moi car c'était les vacances scolaires !

Merci d'avance

Phil

Par **jeetendra**, le **16/04/2009** à **16:57**

bonjour, avez vous un jugement vous accordant un droit de visite et d'hébergement pour vos deux enfants, cordialement

Par **Kouzou**, le **16/04/2009** à **17:49**

oui il y a eu une décision m'accordant le 1er le 3ème et le 5ème week end du mois et la moitié des vacances. Je ne peux pas les obliger à venir s'ils n'en ont pas envie seulement j'aimerais savoir quelles démarches je dois faire.

Par **jeetendra**, le **16/04/2009** à **18:38**

déposez plainte ou une main courante pour non-représentation d'enfant, ça va faire bouger votre ex, meme si les enfants ne veulent pas, le[fluo] DROIT DE VISITE ET D'HEBERGEMENT[fluo] doit etre respecté, c'est important pour les enfants et le parent qui les accueille, tenez bon, cordialement